



**Jeunesse au Plein Air
Congrès 2009**

ANNEXE 2008

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions de la législation française et aux pratiques comptables généralement admises en France.

A N N E X E S

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 1er janvier au 31 décembre 2008

Les notes suivantes font partie intégrante des comptes annuels.

Objet social : Promotion du droit aux vacances et aux loisirs pour tous les enfants et tous les jeunes.

L'association Jeunesse au Plein Air est composée de 3 structures :

✚ le siège	(75008 PARIS 21 rue d'Artois)	(775 663 115 00043)
✚ l'établissement de Lavour "en dûmes"	(81500 LAVAUUR)	(775 663 115 00027)
✚ l'établissement de Lavour "en roudil"	(81500 LAVAUUR)	(775 663 115 00068)

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- ✓ continuité de l'exploitation,
- ✓ permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- ✓ indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité, est la méthode des coûts historiques.

AFFECTATION DU RESULTAT DE LA COLLECTE

Département par département, les comptes "campagne" sont soldés au 31 décembre par une écriture de provision pour bourses à verser lorsqu'ils présentent un excédent et par une subvention à recevoir du comité lorsqu'ils présentent un déficit. Par conséquent, les comptes "campagne" dégagent un résultat nul. Depuis l'exercice 2006, le dossier collecte intègre la totalité des charges et produits liés à la campagne.

SECTION D'INVESTISSEMENT DES ETABLISSEMENTS

Afin de permettre à notre établissement de Lavour de justifier de l'intégralité de son patrimoine, La JPA a mis en application au 1^{er} janvier 2005 le décret du 22 octobre 2003 relatif à la gestion budgétaire, financière et comptable des établissements sociaux et médicaux- sociaux. Par conséquent, l'ensemble des comptes « hauts de bilan » de l'établissement (immobilisations incorporelles et corporelles, amortissements, dépôts et cautionnements, fonds et subventions d'investissement et emprunt) jusqu'à présent comptabilisé au siège a été transféré dans la comptabilité de l'établissement

AFFECTATIONS DES RESULTATS ET REPORT A NOUVEAU DES ETABLISSEMENTS

Conformément à l'instruction comptable applicable aux établissements du secteur sanitaire et social, le résultat de l'exercice des établissements peut être affecté en totalité ou partiellement au résultat des exercices ultérieurs. Le compte Report à Nouveau enregistre ces résultats en instance d'affectation.

PROVISIONS REGLEMENTEES DES ETABLISSEMENTS

Conformément à l'instruction comptable applicable aux établissements du secteur sanitaire et social, les plus ou moins values sur cession des immobilisations sont neutralisées par un compte provision réglementée.

CONGES PAYES DES ETABLISSEMENTS

Mise en place en application de la provision des congés payés.

L'article 312.1 du règlement 99-03 du Comité de la réglementation comptable (CRC) impose aux associations la constatation de la dette pour congés à payer en fin d'exercice. Par contre, le Code de l'action sociale et des familles dont relève la gestion de nos établissements interdit quant à lui la prise en compte de la charge correspondante pour la fixation des tarifs des établissements médico-sociaux.

Face à cette contradiction, la JPA, par décision du Conseil d'administration, avait décidé jusqu'à fin 2006 de ne pas procéder à cette constatation.

L'avis n° 2007-05 du 04/05/2007 du Conseil National de la Comptabilité, confirmé par une circulaire du ministère des finances, ayant réaffirmé cette obligation et déterminé des dispositions transitoires, la JPA l'a donc mise en application à l'ouverture de l'exercice 2007

DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS & INTERETS COURUS SUR EMPRUNTS DES ETABLISSEMENTS

A la demande des tutelles les dotations aux amortissements de certains biens sont calculées sur le remboursement du capital des emprunts qui ont servis à financer ces biens. Les intérêts courus des emprunts ne sont pas provisionnés à la clôture.

RECLASSEMENT DES ACTIFS

Répondant aux obligations comptables rappelées par l'avis n° 2007-05 du 04/05/2007 émis par le Conseil National de la Comptabilité, la JPA a procédé en 2007 au reclassement de ses actifs selon la méthode de comptabilisation par composants et durées d'utilisation.

Ce reclassement a concerné uniquement les établissements de Lavour. S'agissant du siège et des établissements de Viazac et Bordeaux Saint Clair, les valeurs faibles restant à amortir ou les décompositions comptables déjà effectives n'ont pas entraînés de modifications. Ces décisions ont été prises en accord avec le Commissaire aux Comptes.

Il a été procédé au reclassement simplifié et selon la méthode prospective qui n'a impliqué qu'un recalcul des amortissements à compter du 1er janvier 2007.

ANNEXE DU SIEGE

A C T I F

IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

VALEURS BRUTES	Début	Acquisitions	Dimin./Transf.	Fin
Logiciels informatiques	62 134.03			62 134.03
Concessions & brevets	1 333.93			1 333.93
Terrains	23 485.31			23 485.31
Aménagements terrains & forêts	20 691.46			20 691.46
Constructions et agencements	2 262 637.56	1 942.90		2 264 580.46
Matériel d'activité	134 023.79			134 023.79
Autres immobilisations corporelles	297 882.72	18 834.06	2 671.86	314 044.92
TOTAL	2 802 188.80	20 776.96	2 671.86	2 820 293.90

Acquisitions & cessions/transfert

	acquisitions	dimin./transfert
Constructions et agencements :		
Siège	1 942.90	
Autres immobilisations corporelles :		
Siège	18 834.06	2 671.86
	<u>20 776.96</u>	<u>2 671.86</u>

AMORTISSEMENTS

VALEURS BRUTES	Début	Acquisitions	Dimin./Transf.	Fin
Logiciels informatiques	41 043.71	11 098.39		52 142.10
Concessions & brevets	0.00			0.00
Aménagements terrains & forêts	1 592.64	117.97		1 710.61
Constructions et agencements	1 828 959.35	53 602.31		1 882 561.66
Matériel d'activité	106 942.36	8 911.17		115 853.53
Autres immobilisations corporelles	253 131.63	21 977.71	2 671.86	272 437.48
TOTAL	2 231 669.69	95 707.55	2 671.86	2 324 705.38

PRETS D'HONNEUR

ASSOCIATION	Durée	Début	Remboursement	Pertes	Fin	Dont contentieux
F.O.L 82	7	9 171.43			9 171.43	9 171.43
FRANCAS 19	5	4 573.47			4 573.47	4 573.47
P.E.P 82 Ctre Aneran Camors	5	15 999.99			15 999.99	15 999.99
UCOL 38 Ctre Charles Marchisid	4	609.79	609.79		0.00	0.00
J.P.A. 31 (P.H.C.)	1	57 086.55			57 086.55	57 086.55
TOTAL		87 441.23	609.79		86 831.44	86 831.44

Autres prêts :

Habitat social pact. 81 : **11 967.26**

STOCKS

Depuis 2007 le guide est réactualisé dans son intégralité et de ce fait aucun stock n'a été constitué.

AUTRES USAGERS

Solde des clients à la clôture : **49 155.45**

Une provision pour dépréciation de créances clients de 11 734.06 reste constituée à la clôture de l'exercice.

SUBVENTIONS A RECEVOIR

Ministère de l'agriculture	85 000.00
Ministère Education nationale	96 625.00
U.R Midi-Pyrénées études coéducation	3 000.00
	<hr/>
	184 625.00

les 25% non perçus de la CPO Education nationale de 2008, d'un montant de 96 625 sont garantis par une provision pour créance douteuse d'un même montant.

COMPTES COURANTS **255 188.47**

Ce compte enregistre les dettes des comités, des associations confédérées et du personnel vis-à-vis de La JPA nationale ainsi que les remboursements de frais dus par La JPA nationale à ces mêmes entités. Il apparait également dans ce compte les deux repreneurs de nos établissements de Viazac et Bordeaux st Clair pour un montant de 222 000 euros.

AUTRES CREANCES

Ces créances sont principalement constituées par :

Crédit de TVA	26 514.42
Ets de Lavour – honoraires Audit-fce	20 916.88
ADAJEP	1 000.00
CRAJEP Rhône Alpes téléphone FL/104	229.06
FRANCAS 72 matériel quinzaine laïque CR/112	12.00
FRANCAS 21 matériel quinzaine laïque CR/117	48.00
CASDEN aides actions JPA 2008	20 000.00
Retour chèques déjeuner 2008	1 454.70
UNIFORMATION Rbt stage GESCO	1 298.56
	71 473.62

VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

BRED 1 moneden	16 663.25
	<hr/>
	16 663.25

DISPONIBILITES ET PLACEMENTS FINANCIERS

BRED siège	2 827 033.92
BRED guide	24 326.64
Banques Populaires régionales	2 126.17
Intérêts courus	124 830.00
Caisse	30.49
	<hr/>
	2 978 347.22

La mutualisation des disponibilités du siège national, des 10 comptes régionaux, de ceux des établissements de Lavour a été mise en place depuis plusieurs années auprès de la CASDEN BP. Un compte de « placement centralisateur », compte « miroir » regroupe toute cette trésorerie mutualisée. Les plus values sont réparties à partir des informations fournies par la banque au prorata des avoirs moyens de chacun des comptes.

Les placements sont effectués en cours d'année dans le cadre de fonds communs de placements monétaires assurant la garantie du capital placé et ne présentant donc aucun risque pour la Jeunesse au Plein Air :

- Natexis Trésorerie Plus et Natexis Trésorerie Performance pour des placements de durée annuelle pouvant cependant faire l'objet de cession en cours de placement. Ces placements font l'objet de réalisation à chaque fin d'exercice pour percevoir les produits financiers afférents.
- Fructi-court pour des placements journaliers permettant de gérer toute la trésorerie disponible.

COMPTE DE REGULARISATION D'ACTIF

Charges constatées d'avance : **115 579.58**

Principalement constituées des charges relatives à l'opération engagée avec la société Qualicontact (d'un montant de 91 211€) pour la recherche de dons individuels ont été comptabilisées en charges constatées d'avance. L'opération portant sur une première période d'une année pleine a été engagée plus tardivement que prévu en 2008 et ses résultats ne seront en conséquence comptabilisés que dans l'exercice 2009.

P A S S I F

Reclassement des fonds associatifs :

Les fonds associatifs ont fait l'objet en 2008 d'un reclassement sur proposition du Bureau et décision du Conseil d'administration. Cette nécessité avait déjà été soulignée par le Commissaire aux comptes dans son rapport relatif à l'exercice 2007 et indiquée par le Trésorier lors de son intervention au Congrès 2008. Une note spécifique rédigée par le Commissaire aux comptes a été présentée par celui-ci lors de la réunion du Bureau du 5 juin 2008.

Cette décision s'inscrit également dans le cadre de la nouvelle présentation du Compte Emploi des Ressources (CER), obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2009.

Par décisions du Congrès de 2002 qui actait la fin de la politique de prêts d'honneur puis de 2006, un montant de 2 413 051 € avait été intégré en fonds associatifs. Cette somme s'était constituée tout au long de la vie de la JPA depuis 1947, année de la première campagne de solidarité.

Après un travail d'analyse très précis, il est difficile de reclasser avec certitude l'origine de ces fonds qui relevaient d'une simple affectation avant résultat. En effet pendant de nombreuses années les comptes de résultat étaient globaux regroupant le fonctionnement ordinaire du siège et la campagne de solidarité, et aucune comptabilité analytique n'avait été mise en place.

C'est pour toutes ces raisons qu'à la présente clôture des comptes de l'exercice 2008, 60% du montant indiqué, soit 1 447 831 euros, sont affectés à la campagne de solidarité et se répartissent ainsi : 1 000 000 euros en fonds dédiés pour des actions de solidarité à conduire dans les 2 à 3 années à venir et 447 831 euros en fonds dédiés pouvant être utilisés rapidement pour l'opération Qualicontact de développement des dons individuels d'une part, et l'amélioration des outils de gestion informatique de la campagne annuelle (qualité du suivi comptable et de la gestion des aides attribuées) d'autre part.

Les 40% restant continuent à figurer en fonds associatifs sans affectation.

Cette décision fait suite à une gestion de toute bonne foi et en toute transparence de la JPA quant aux fonds collectés auprès du public pendant plusieurs décennies. Elle respecte l'éthique de l'association en renforçant les moyens affectés à la solidarité pour le départ des enfants et des jeunes en séjours de vacances et de loisirs et prend en compte également la nécessaire garantie de pérennité de la Confédération dans un environnement difficile.

FONDS PROPRES

POSTES	Début	Affectation	Transfert	Fin
Fonds associatif du Siège	4 269 115.32	-506 969.22	1 447 831.00	2 314 315.10
Valeur du patrimoine intégré Viazac	64 254.41			64 254.41
Libéralités ayant le caractère d'apport Bordeaux st Clair	28 622.84			28 622.84
Libéralités ayant le caractère d'apport Viazac	152.45			152.45
FONDS ASSOCIATIFS SANS DROIT DE REPRISE	4 362 145.02	-506 969.22	1 447 831.00	2 407 344.80
Fonds associatifs avec droit de reprise Bordeaux st Clair	119 410.90			119 410.90
Fonds associatifs avec droit de reprise Viazac	184 321.73			184 321.73
FONDS ASSOCIATIFS AVEC DROIT DE REPRISE	303 732.63	0.00	0.00	303 732.63

L'affectation au fonds associatif d'un montant de 506 969.22€ correspond au résultat 2007 du siège.

Au final, les fonds associatifs pour le siège se décomposent ainsi :

- 2 407 345€ de fonds associatifs non affectés,
- 303 733€ de fonds associatifs avec droit de reprise.

PROVISIONS REGLEMENTEES

POSTES	Début	Transfert +	cess.d'immo		Transfert -	Fin
			.+ value	.- value		
Autres fonds réglementés Viazac	20 013.11				20 013.11	0.00
TOTAL FONDS REGLEMENTES	20 013.11	0.00	0.00	0.00	20 013.11	0.00

Conformément à l'instruction comptable M21 les plus ou moins values sur les cessions d'investissements des établissements sont enregistrées en provisions réglementées.

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

POSTES	Début	dot.ou transf.	Rep.ou transf.	Fin
Provision pour risque	13 800.00			13 800.00
Provision pour litiges	230 000.00		194 000.00	36 000.00
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES	243 800.00	0.00	194 000.00	49 800.00
Provisions pour créances douteuses client JPA	4 102.45	7 631.61		11 734.06
Provisions pour autres créances douteuses		96 625.00		96 625.00
TOTAL PROVISIONS POUR CREANCES DOUTEUSES	4 102.45	104 256.61	0.00	108 359.06
TOTAL PROVISIONS	247 902.45	104 256.61	194 000.00	158 159.06

La reprise de provisions de 194 000€ suite à procès prud'homal de Viazac
Dotation d'une provision de 96 625€ pour risques de non versement des 25% de la CPO Education nationale 2008

FONDS DEDIES SUR SUBVENTIONS ET DONATIONS

POSTES	Début	Dot./transf.	Rep./transf.	Fin
Suivi comité handicap	11 870.58		220.83	11 649.75
Formation CDVA	18 165.00		18 165.00	0.00
Subvention ANCV		7 035.00		7 035.00
TOTAL FONDS DEDIES SUR SUBVENTIONS	30 035.58	7 035.00	18 385.83	18 684.75
Missions à réaliser - écoles du 20ème	1 748.15			1 748.15
TOTAL FONDS DEDIES SUR DONATIONS	1 748.15	0.00	0.00	1 748.15
reclass. des fonds asso. aux actions de solidarité (lg terme)		1 000 000.00		1 000 000.00
reclass. des fonds associatifs à la campagne de solidarite		447 831.00		447 831.00
TOTAL FONDS DEDIES SUR DONS MANUELS	0.00	1 447 831.00	0.00	1 447 831.00
TOTAL FONDS DEDIES	31 783.73	1 454 866.00	18 385.83	1 468 263.90

Comme indiqué dans le point spécifique au reclassement des fonds associatifs, 1 447 831€ ont également été affectés en fonds dédiés,

En ce qui concerne les fonds dédiés sur subventions, pour l'ensemble des différents secteurs analytiques, les reprises et les dotations sont effectuées en fonction de l'achèvement ou de la continuité des actions sur 2008.

Les aides aux projets de solidarité sont désormais inscrites dans le bilan de la campagne de solidarité.

DETTES D'EXPLOITATION

FOURNISSEURS & COMPTES RATTACHES

Fournisseurs prestations	16 003.86
Fournisseurs immobilisations	9 357.12
Fournisseurs factures non parvenues	9 500.00
	<hr/>
	34 860.98

DETTES SOCIALES & FISCALES

Rémunération personnel	9.53
Provisions congés payés et charges	8 175.71
Charges sociales	42 684.79
Charges fiscales	15 568.17
	<hr/>
	66 438.20

COMPTES COURANTS 108 555.53

Ce compte enregistre les dettes des comités, des associations confédérées et du personnel vis-à-vis de la JPA nationale ainsi que les remboursements de frais dus par la JPA nationale à ces mêmes entités

AUTRES DETTES

Charges à payer	56 693.22
Virements à affecter	118 011.85
	<hr/>
	174 705.07

EFFECTIF DU SIEGE

PERSONNEL	Effectif à la clôture		Equivalent temps plein	
	2008	2007	2008	2007
Cadres	0	0	0	0
Employés	8	10	7.5	9.4
Mis à disposition	3	3	3	3
Détachés	16	15	15.8	14.8
TOTAL	27	28	26.3	27.2

REMUNERATION DES PRINCIPAUX CADRES DIRIGEANTS

Le montant brut des rémunérations et indemnités, versées aux trois principaux cadres dirigeants bénévoles et salariés s'élèvent globalement pour l'exercice 2008 à la somme de 19 014€.

TRANSFERT DE GESTIONS DES ETABLISSEMENTS DE VIAZAC et BORDEAUX ST CLAIR :

Actant le transfert définitif de gestion des **établissements de Viazac** à l'Association Laïque de Gestion des Etablissements d'Education, de Formation, d'Intégration, d'Insertion et de soins / ALGEEI du Lot, transfert autorisé par le Préfet du Lot avec effet au 1^{er} janvier 2007, le Conseil d'administration de la JPA et une Assemblée générale extraordinaire de l'ALGEEI ont autorisé la conclusion d'un traité d'apport établi à partir des comptes de l'exercice clos de l'établissement au 31/12/2006. Ce traité d'apport a été soumis le 5 novembre 2007 à la DDASS du Lot, enregistré auprès des services fiscaux et a fait l'objet d'une déclaration auprès de la préfecture du Lot. Depuis cette date, l'ALGEEI s'est régulièrement acquittée de ces engagements et a réglé les loyers annuels pris en compte dans les prix de journée autorisés par la DDASS du Lot.

Le transfert de gestion de la **Maison d'Enfants à caractère social de Bordeaux Saint-Clair** a été approuvée par le Congrès de la JPA en date du 15 juin 2005 au profit du Centre Départemental de l'Enfance / CDE devenu depuis Institut Départemental de l'Enfance, de la Famille et Handicap pour l'Insertion / IDEFHI, établissement public rattaché au Conseil général de Seine-Maritime. Le transfert a été effectué avec l'accord du Conseil général de Seine-Maritime par ailleurs autorité de tarification pour l'Etablissement de Bordeaux Saint-Clair lorsqu'il était géré par la JPA. Un accord financier, prévoyant le transfert d'actif et de passif a été conclu entre les parties et finalisé avec l'IDEFHI et le Conseil général par un courrier en date du 25 avril 2008 puis confirmé pour clôture définitive par un autre courrier du même Conseil général en date du 13 juin 2008. Le 31 mars dernier, l'IDEFHI a mis fait définitivement au bail de location qu'il avait conclu avec la JPA. Plus récemment, par courrier en date du 31 mars 2009, le Conseil général de Seine-Maritime informait la JPA du vote lui accordant une subvention exceptionnelle de 22 000 euros pour la fin définitive des accords passés.

Les conditions de mise en œuvre de ces transferts dont les dates sont aujourd'hui suffisamment anciennes et, en tout état de cause ceux-ci ayant été suivi des effets convenus entre les parties, la JPA est en droit de considérer que ces accords ont été réalisés en toute connaissance des dispositions en vigueur relatives aux transferts d'établissements sociaux et médico-sociaux. Une consultation juridique a d'ailleurs été réalisée à cet effet début 2009 par la JPA.

ANNEXE DE LA COLLECTE 2008

La mise en œuvre de la campagne de solidarité JPA est déléguée aux Comités Départementaux et les comptes de la collecte sont enregistrés directement par La JPA Nationale. Les charges et produits liés à la collecte ainsi qu'aux projets régionaux, qui jusqu'en 2005 étaient traités dans une section analytique du siège sont désormais intégrés au dossier comptable " campagne de solidarité ".

Les comptes de la collecte "campagne de solidarité" ont été établis à partir des relevés bancaires des comptes "campagne de solidarité" ouverts dans chaque département et au siège et des pièces justificatives reçues. Ces documents sont envoyés chaque mois par les Comités Départementaux, pour enregistrement, au service comptable du siège national.

La totalité des pièces justificatives de certains départements n'a pas pu être récupérée entièrement par le service comptable du siège, leurs comptes ont été cependant intégrés dans les comptes de la collecte et ont fait l'objet de relances afin que les justificatifs soient produits dans les plus brefs délais après la clôture de l'exercice :

En 2008, 14 départements restent à fournir les justificatifs dépenses des années antérieures ou en cours : Alpes Maritimes (06) Charente-Maritime (17), Gard (30) Lot (46), Meuse (55) Morbihan (56) Moselle (57) Hautes-Pyrénées (65) Vaucluse (84), Haute Vienne (87), Essonne (91), Val-d'Oise (95), Guadeloupe (971). Martinique (972), Nouméa (975)

En 2007, 27 départements restaient à fournir les justificatifs dépenses des années antérieures : Ain(01), Bouches-du-Rhône (13), Cantal (15), Charente-Maritime (17), Cher (19), Haute-Corse (2B), Côtes-d'Armor (22), Gard (30), Ille-et-Vilaine (35), Indre-et-Loire (37), Landes (40), Loire-Atlantique (44), Lot (46), Haute-Marne (52), Morbihan (56), Oise (60), Hautes-Pyrénées (65), Saône-et-Loire (71), Savoie (73), Haute-Savoie (74), Somme (80), Vaucluse (84), Vendée (85), Essonne (91), Hauts-de-Seine (92), Val-d'Oise (95), Guadeloupe (971).

Les pièces justificatives et relevés bancaires des comptes "campagne de solidarité" de certains départements n'ont pas pu être récupérés ou leur compte bancaire "campagne" n'a pas été ouvert ou a été fermé au cours de l'exercice. Les comptes de ces départements n'ont pas été intégrés dans la collecte :

En 2007 les collectes de 3 sur 101 départements sont concernées : Corse du Sud (2A), Marne (51), Guyane (973),

En 2008, les mêmes départements sont concernés.

La collecte JPA n'a pas été réalisée dans certains départements :

En 2008, 21 départements sur 101 sont concernés : Alpes-Hautes-Provence (04), Ardèche (07) Charente (16) Corse-du-Sud (2A), Côtes d'Armor (22) Eure (27) Ille et Vilaine (35) Loire-Atlantique (44) La Manche (50) Marne (51) Meuse (55) Orne (61) Pyrénées Atlantique (64) Sarthe (72) Vaucluse (84) Essonne (91) Seine St Denis (93) Val-d'Oise (95) Guadeloupe (971) Guyane (973) et Réunion (974).

En 2007, 15 départements sur 101 sont concernés : Alpes-Hautes-Provence (04), Ardèche (07), Charente (16), Corse-du-Sud (2A), Côte-d'Or (22), Eure (27), Loire-Atlantique (44), Marne (51), Meuse (55), Orne (61), Sarthe (72), Vaucluse (84), Val-d'Oise (95), Guyane (973) et Réunion (974).

Nous remercions les Comités Départementaux qui font l'effort de s'inscrire dans la démarche initiée par le siège pour répondre à l'exigence de transparence souhaitée par le Comité de la charte.

A C T I F

COMPTES COURANTS

8 877.04 € Au débit, ces comptes enregistrent les dépenses refusées sur le compte campagne ou non justifiées à la clôture. Au crédit, ils enregistrent des recettes en attente de justificatifs.

AUTRES CREANCES

168 442.96 € constitués essentiellement par :

- ✦ la quote-part de 25% prélevée sur l'ensemble des comptes campagne pour les comités ayant fait la campagne en 2008
- ✦ Les subventions à recevoir des Comités Départementaux : département par département, les collectes présentant un déficit (départements ayant enregistré plus de charges que de produits) sont équilibrées par une subvention à recevoir.
- ✦ Les plus values 2008, liées à la trésorerie disponible de l'ensemble des comptes campagne.

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

68 117.64 € concernent principalement des charges de la campagne 2009(conception, impression et envoi du matériel), payées sur l'exercice.

P A S S I F

FONDS DEDIES

Evolution des fonds dédiés :

Les fonds dédiés de la campagne annuelle de solidarité, produits issus des exercices antérieurs et non encore consommés ont été l'objet d'un travail avec les Comités départementaux pour préciser et engager leur utilisation dès l'exercice 2009, et ce conformément à ce pourquoi ils ont été collectés :

- des Comités départementaux ont formulés des propositions d'utilisation de ces fonds pour un total de 168 871€ ;
- un montant global de 154 891€ a été affecté à la mise en œuvre de projets (« projets communs ») dans nos différentes régions.

L'aide aux projets de solidarité, constituée par la quote part des 25% de produits retenus par le siège et non utilisés pour les coûts de campagne a été dotée de 34 893€ et a constatée une reprise de 18 000€ pour des aides au 1^{er} départ en vacances. Il convient de préciser que 51 500 euros au titre de l'exercice 2009 et 23 000 euros au titre de l'exercice 2010 sont d'ores et déjà engagés pour la même opération.

Fonds dédiés sur subventions et donations :

POSTES	Début	Dotations	Reprises	Fin
Aides aux projets (de solidarité) régionaux	98 691,08	34 892.73	18 000.00	115 583.81
Aides aux projets communs	0.00	154 891.03		154 891.03
Aides aux bourses départementales	389 075,90	42 540.64	262 745.93	168 870.61
TOTAL FONDS DEDIES	487 766,98	232 324.40	280 745.93	439 345.45

AUTRES DETTES

Charges à payer :

137 853.20 € constitués essentiellement par la quote-part de 25% prélevée sur l'ensemble des comités ayant fait la campagne en 2008, des bourses d'aide au départ en vacances ou à la formation d'animateurs, des projets régionaux concernant l'exercice clos mais versées en début d'exercice suivant.

PRDUITS CONSTATES D'AVANCE

Les produits constatés d'avance, s'établissent à 53 109€. Ils enregistrent les dons manuels encaissés au 31/12/2008 au titre de l'opération Qualicontact dont les résultats, comme déjà précisé au titre des charges constatées d'avance, ne figureront que dans les résultats 2009. Des promesses de dons plus importantes avaient été faites par des donateurs au 31/12/2008 mais elles ne s'étaient pas encore matérialisées par un encaissement par la JPA.

P R O D U I T S

PRODUITS CAMPAGNE DE SOLIDARITE					
	N° cptes	2007	2008	Ecart	Var %
PRODUITS DE LA GENEROSITE DU PUBLIC					
1 - Collecte matériel traditionnelle	7541	441 400.55	353 137.28	-88 263.27	-20.00%
2 - Dons manuels	7545	87 349.91	71 304.40	-16 045.51	-18.37%
		528 750.46	424 441.68	-104 308.78	-19.73%
SUBVENTIONS ET AUTRES FONDS PUBLICS					
1 - Subventions spécifiques campagne	7480	13 310.16	10 035.00	-3 275.16	-24.61%
2 - Aides des comités JPA (Dons)	7481	80 287.86	62 280.26	-18 007.60	-22.43%
3 - Aides des comités JPA (Déficit)	7482	25 086.50	12 783.11	-12 303.39	-49.04%
4 - Aides au premier départ	7483	63 298.38	88 523.73	25 225.35	39.85%
		181 982.90	173 622.10	-8 360.80	-4.59%
AUTRES PRODUITS					
1 - Autres produits financiers	7681	20 797.14	12 552.18	-8 244.96	-39.64%
2 - Produits exceptionnels	7710	1 522.00	2 286.59	764.59	100.00%
3 - Produits / exercices antérieurs	7720	15 069.52	3 444.12	-11 625.40	-77.15%
4 - Collecte / exercices antérieurs	7721	2 262.00	10.00	-2 252.00	-99.56%
5 - Remboursements divers	75838	49.54	2 825.64	2 776.10	100.00%
6 - Matériel campagne année N+1	7010	974.40	1 272.00	297.60	100.00%
		40 674.60	22 390.53	-18 284.07	-44.95%
REPORT RESSOURCES NON ENCORE UTILISEES					
1 - Reprises sur fonds dédiés	7895	121 843.35	125 854.90	4 011.55	3.29%
		121 843.35	125 854.90	4 011.55	3.29%
TOTAL		873 251.31	746 309.21	-126 942.10	-14.54%

C H A R G E S

LES PRINCIPALES CHARGES SONT COMPOSEES DE :

CHARGES CAMPAGNE DE SOLIDARITE						
CHARGES	N° cptes	Libellés poste comptable	2007	2008	Ecart	Variation en %
MISSIONS SOCIALES						
1 - Bourses de vacances	6571	Bourses de vacances	387 518.88	314 492.81	-73 026.07	-18.84%
2 - Bourses de formation	6572	Bourses de formation	8 410.35	9 287.30	876.95	10.43%
3 - Bourses classes découverte	6573	Bourses classes de découverte	8 165.00	15 763.21	7 598.21	93.06%
4 - Bourses aide au 1er départ	6574	Bourses aide au 1er départ		103 155.05	103 155.05	
5 - Bourses / années antérieures	6721	Bourses / années antérieures	134 578.14	21 104.65	-113 473.49	-84.32%
6 - Aide aux projets	6581	Aides aux projets	22 120.63	18 621.69	-3 498.94	-15.82%
7 - Dotations	6895	Dotations aux fonds dédiés	144 293.11	77 433.37	-66 859.74	-46.34%
		Sous-total 1	705 086.11	559 858.08	-145 228.03	-20.60%
FRAIS D'APPEL A LA GENEROSITE DU PUBLIC						
1 - Frais de conception, expédition et gestion des outils de campagne	6010	Achats autres matériels	1 958.99	2 280.03	321.04	16.39%
	6064	Fournitures administratives	9 174.79	7 440.72	-1 734.07	-18.90%
	6100	Services extérieurs location ass et doc	30.51	110.11	79.60	260.90%
	6181	Cotisations	1 575.00	1 575.00		
	6182	Documentation / abonnements	48.00		-48.00	100.00%
	6218	Prestations en personnel 10% n-1	11 328.90	15 190.82	3 861.92	34.09%
	62263	Honoraires Commissaire aux comptes		1 093.34	1 093.34	
	6228	Rémunération d'intermédiaires	211.00		-211.00	-100.00%
	6229	Recherche et conception		4 544.80	4 544.80	
	6234	Récompenses (organisation collecte)	3 849.81	2 438.03	-1 411.78	-36.67%
	6236	Publicité	3 694.92	903.75	-2 791.17	100.00%
	6237	Impression	74 693.24	61 959.79	-12 733.45	-17.05%
	6241	Routage et messagerie	19 665.48	19 067.99	-597.49	-3.04%
	6251	Voyages et déplacements	8 499.56	9 865.17	1 365.61	16.07%
	6256	Missions hébergements	1 748.69	4 258.97	2 510.28	143.55%
	6257	Réceptions manifestations	789.84	1 971.08	1 181.24	149.55%
	6263	Affranchissements	17 826.10	21 502.64	3 676.54	20.62%
	6265	Téléphone	1 040.81	685.73	-355.08	-34.12%
6278	Frais et commissions bancaires	254.90	1 145.68	890.78	349.46%	
6710	Charges exceptionnelles année N	7.78	24 197.83	24 190.05		
6720	Charges exceptionnelles / exerc. antér.	11 766.88	6 219.65	-5 547.23	-47.14%	
		Sous-total 2	168 165.20	186 451.13	18 285.93	10.87%
		Total	873 251.31	746 309.21	-126 942.10	-14.54%

Depuis l'exercice 2006, un compte bancaire a été ouvert par le siège, son utilisation est strictement réservée à la campagne de solidarité. Il permet le paiement des charges liées au matériel de la campagne (conception, fabrication, expédition, ...), le règlement des projets régionaux est également effectué sur ce compte.

Il sera principalement approvisionné par le versement de la quote-part « campagne de solidarité » de chaque comité.

CAMPAGNE DE SOLIDARITE - Gestion siège

CHARGES	N° cptes	Libellés poste comptable	2007	2008	Ecart
Frais de conception, édition et gestion des produits de campagne	6064	Fournitures administratives		62.48	62.48
	6100	Location		110.11	
	6161	Assurance des locaux	30.51		-30.51
	6181	Cotisations	1 575.00	1 575.00	0.00
	62263	Honoraires Commissaire aux comptes		1 093.34	1 093.34
	6228	Rémunération d'intermédiaires	211.00		-211.00
	6229	Recherche et conception		4 544.80	4 544.80
	6236	Publicité	1 841.84	263.75	-1 578.09
	6237	Impression et conception	72 944.77	60 305.91	-12 638.86
	6241	Routage et messagerie	19 611.48	17 954.99	-1 656.49
	6251	Voyages et déplacements	2 565.85	4 356.20	1 790.35
	6256	Missions hébergements	511.62	959.36	447.74
	6278	Frais et commissions bancaires	76.84	226.11	149.27
	6581	Aides aux projets	7 223.36		-7 223.36
6720	Charges exceptionnelles / exerc. antér.	708.82	229.87	-478.95	
		TOTAL	107 301.09	91 681.92	-15 729.28

PRODUITS	N° cptes	Libellés poste comptable	Montant	Montant	Montant
Produits perçus par le Siège		Part nationale	128 499.61	104 682.81	-23 816.80
	7010	Matériel campagne N-1	974.40	1 272.00	297.60
	7480	Subvention spécifique campagne	7 000.00		-7 000.00
	7545	Dons manuels	22 342.31	15 716.00	-6 626.31
	7583	Remboursements divers		2 721.30	2 721.30
	7710	Produits exceptionnels		274.83	
	7720	Produits sur exercices antérieurs	225.00	1 907.71	1 682.71
			159 041.32	126 574.65	-32 741.50

Fonds dédiés pour projets		51 740.23	34 892.73	-17 012.22
----------------------------------	--	------------------	------------------	-------------------

ANNEXE DE LAVAUUR

« en Dûmes »

A C T I F

IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

VALEURS BRUTES	Début	Acquis/Transf	Diminution	Fin
Logiciels informatiques	4 938.38			4 938.38
Concessions & brevets	0.00			0.00
Terrains	4 312.50			4 312.50
Aménagements terrains & forêts	0.00			0.00
Constructions & agencements	11 514 914.76	89 849.61		11 604 764.37
Matériel d'activité	1 481 182.32	67 441.81		1 548 624.13
Autres immobilisations corporelles	1 022 373.89	54 330.09	98 546.30	978 157.68
Immobilisations en cours				0.00
TOTAL	14 022 783.47	211 621.51	98 546.30	14 135 858.68

Les immobilisations du SAIS sont mutées à En Roudil

AMORTISSEMENTS

VALEURS BRUTES	Début	Acquis./Transfert	Diminution	Fin
Logiciels informatiques	4 471.16	312.33		4 783.49
Concessions & brevets				
Aménagements terrains & forêts				
Constructions & agencements	4 675 675.70	423 048.65		5 098 724.35
Matériel d'activité	1 104 245.34	75 981.56		1 180 226.90
Autres immobilisations corporelles	761 719.42	66 666.35	98 546.30	729 839.47
Immobilisations en cours				0.00
TOTAL	6 541 640.46	565 696.56	98 546.30	7 008 790.72

TITRES IMMOBILISES

VALEURS BRUTES	Début	Acquis./Transf.	Diminution	Fin
Parts BMF/emprunt Lavaur Dumes	10 847.90			10 847.90
				0.00
TOTAL	10 847.90	0.00	0.00	10 847.90

DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS

VALEURS BRUTES	Début	Acquis./Transf.	Diminution	Fin
Souscription au FMG/emprunt Lavour Dumes	31 385.35			31 385.35
				0.00
TOTAL	31 385.35	0.00	0.00	31 385.35

CREANCES ET COMPTES RATTACHES

POSTES	31.12.08	31.12.07
Usagers et organismes payeurs	1 073 746,12	1 233 416,56
Autres créances	121,53	22 067,74

Usagers & organismes payeurs : représente les frais de séjours à recouvrer à la clôture

AUTRES CREANCES :

Personnel	69.34
Uni-Faf	- 4 760.98
débiteurs divers	834.18
créance établissement JPA B.S.C	3 978.99

DISPONIBILITES

POSTES	31.12.08	31.12.07
Banque	555 271.25	835 208.58
Caisse	562,25	594 89
TOTAL	555 833,50	835 803.47

P A S S I F

FONDS PROPRES

POSTES	Début	Acquis./Transf.	Diminution	Fin
Fonds d'investissement Lavour Dumes	1 642 842.39			1 642 842.39
FONDS ASSOC SANS DROIT DE REPRISE	1 642 842.39			1 642 842.39
FONDS ASSOC AVEC DROIT DE REPRISE	36 443.07			36 443.07
FONDS DE RESERVE LAVAUR DUMES Dont réserve de trésorerie = 55348,86€	907 695.35	93 910.00	2 300.01	999 305.34
TOTAL	2 586 980.81	93 910.00	2 300.01	2 678 590.80

La diminution des fonds propres provient des congés payés inscrits au compte 1142 et non opposables aux financeurs.

REPORT A NOUVEAU & RESULTATS

Sections	Analyse résultat N				Résultat N-1 (pour tutelle)	Affectation N-1		Résultat N-2 restant à affecter (pour tutelle)	Affectation en
	Résultat N (d'après C/R)	Amortiss. Comptables différés	reprise Résultat N-2	Résultat N (pour tutelle)		R.A.N.(en instance d'affect.)	Réserve investis		
FAM HEBERG	51 241.02	13 763.67	-37 072.20	27 932.49	8 254.78	8 254.78	-37 072.20	-37 072.20	
FAM SOINS	-56 238.62			-56 238.62	-98 181.52	-98 181.52	-105 117.60	-105 117.60	
FOT	-56 208.20	13 928.14	33 697.82	-8 582.24	23 207.73	23 207.73	127 607.82	33 697.82	
MAS	-189 042.19	31 302.69		-157 739.50	-219 546.32	-219 546.32	14 921.53	14 921.53	
SAIS									
TOTAL	-250 247.99	58 994.50	-3 374.38	-194 627.87	-286 265.33	-286 265.33	339.55	-93 570.45	

Le résultat N-2 du FAM SOINS n'est pas repris en 2008.

Le résultat N-2 du FOT est repris pour 33697.82 et 33910.00 sont affectés en réserve de compensation.

Le reclassement des immobilisations selon l'avis 2007-05 (CNC) alimente le compte 1202 amortiss. comptables différés.

PROVISIONS REGLEMENTEES

POSTES	Début	Acquis./Transf.	Diminution	Fin
Autres fonds règlementés	61 103.19	300.00		61 403.19
Amortiss. Derogatoires	74 009.01	84 273.91		158 282.92
Réserve de trésorerie	105 470.76			105 470.76
TOTAL	240 582.96	84 573.91	0.00	325 156.87

Conformément à l'instruction comptable M21 les plus ou moins values sur les cessions d'investissements des établissements sont enregistrées en provisions réglementées.

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

SECTIONS	Début	Dotations	Reprises	Fin	Retraite	C.E.T.	Travaux
FAM HEBERG	22 251.48		9 566.90	12 684.58		12 684.58	
FAM SOINS		2 209.29		2 209.29		2 209.29	
FOT	120 944.15		25 419.73	95 524.42	91 261.71	4 262.71	
MAS	57 023.28		29 342.53	27 680.75	21 675.58	6 005.17	
SAIS							
Provisions pour risques	200 218.91	2 209.29	64 329.16	138 099.04	112 937.29	25 161.75	
FAM HEBERG							
FAM SOINS							
FOT							
MAS							
SAIS							
Provisions pour charges							
TOTAL	200 218.91	2 209.29	64 329.16	138 099.04	112 937.29	25 161.75	

Retraite : provision partielle pour engagement de départ à la retraite en fonction du niveau d'acceptabilité par la tutelle.
Les droits acquis évalués jusqu'en 2013 à 643 520 € sont supérieurs à la provision.

EMPRUNTS

PRETEUR	DUREE	CAPITAL	DEBUT EXERCICE	REMBOURSEMENT	FIN EXERCICE	A - 1 an	A + 1 an
BMF 93 571019580	15	45 734.71	4 532.81	4 532.81	0.00	0.00	0.00
BMF 94 570023460	15	49 241.03	10 338.14	4 859.69	5 478.45	5 049.11	429.34
BMF 93 570019590	15	103 207.98	10 229.61	10 229.61	0.00	0.00	0.00
BMF 04 570075340	20	300 000.00	270 425.71	10 788.78	259 636.93	11 290.46	248 346.47
BMF 03 570070510	20	1 311 061.00	1 134 666.23	49 341.60	1 085 324.63	51 635.98	1 033 688.65
BPTA 1994/99	20	2 111 408.25	1 115 862.44	135 064.96	980 797.48	143 110.37	837 687.11
CDC 1998	25	2 256 245.46	1 759 752.80	71 415.24	1 688 337.56	75 343.07	1 612 994.49
BMF 99 570037690	15	510 704.21	253 413.65	38 253.37	215 160.28	39 764.30	175 395.98
CRAM 1999	20	236 068.07	129 837.40	11 803.40	118 034.00	11 803.40	106 230.60
TOTAL		6 923 670.71	4 689 058.79	336 289.46	4 352 769.33	337 996.69	4 014 772.64

DETTES D'EXPLOITATION

POSTES	31.12.08	31.12.07
Fournisseurs et comptes rattachés	168 726.71	208 387.30
Dettes fiscales et sociales	472 615.79	517 236.58
Autres dettes	116 948.98	140 578.33

Fournisseurs : 163 854 .99 , Factures non parvenues = 4 871.72 €

Autres dettes : fonds déposés par les pensionnaires (20 147.38 €), contribution des handicapés à leur hébergement à reverser au Conseil Général (68 098.94 €), créiteurs divers (28 702.66 €)

PERSONNEL

	Effectif à la clôture		Equivalent Temps Plein	
	2008	2007	2008	2007
Cadres	9	10	7.65	8.00
Employés	199	200	137.43	139.02
Emplois aidés (c .a c.a.e. c.p. .)	15	5	10.96	5.00
Mis à disposition				
Total	223	215	156.04	152.02

ANNEXE DE LAVAUUR

« en ROUDIL »

A C T I F

IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES (N.B. : Le SAIS est intégré au 31/12/2006)

VALEURS BRUTES	Début	Acquis./Transf.	Diminution	Fin
Logiciels informatiques				0.00
Concessions & brevets				0.00
Terrain	230 188.22			230 188.22
Aménagements terrains & forêts				0.00
Constructions & agencements	3 699 165.42	77 008.95		3 776 174.37
Matériel d'activité	635 449.40	24 519.80		659 969.20
Autres immobilisations corporelles	1 376 782.31	29 234.46	57 498.56	1 348 518.21
Immobilisations en cours				0.00
TOTAL	5 941 585.35	130 763.21	57 498.56	6 014 850.00

AMORTISSEMENTS

VALEURS BRUTES	Début	Acquis./Transf.	Diminution	Fin
Logiciels informatiques				0.00
Concessions & brevets				0.00
Aménagements terrains & forêts				0.00
Constructions & agencements	864 511.77	164 214.21		1 028 725.98
Matériel d'activité	478 215.12	41 962.95		520 178.07
Autres immobilisations corporelles	1 091 340.31	74 914.58	57 498.56	1 108 756.33
Immobilisations en cours				0.00
TOTAL	2 434 067.20	281 091.74	57 498.56	2 657 660.38

TITRES IMMOBILISES

POSTES	Débit	Acquis./Transf.	Dim inution	Fin
Parts BMF/emprunt Lavaur Roudil	17 113.52			17 113.52
				0.00
TOTAL	17 113.52	0.00	0.00	17 113.52

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

POSTES	Début	Acquisitions	Diminutions	Fin
Créances vis à vis des tutelles	41 395.13			41 395.13
Dépôts et cautionnements	58 950.96			58 950.96

Créances vis à vis des tutelles : 41 395.13 € ; Différence entre la facturation sur le prix de journée à la D.A.S.S. en 1985 et le règlement effectué sur la base de la dotation globale (adoptée au 1/01/1986).

DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS

Caution logement de fonction	872.01
caution machine à affranchir	335.39
Cautions données en garantie des emprunts SASE et Foyer	57 743.56

STOCKS

Ateliers	31.12.08	Provisions	31.12.08 (net)	31.12.07
Maroquinerie	54 373.16	2 533.36	51 839.80	48 376.99
Couture	11 553.00	6 670.41	4 882.59	21 765.13
Menuiserie				
Cafétéria	8 435.00		8 435.00	7 415.00
TOTAL	74 361.16	9 203.77	65 157.39	77 557.12

CREANCES ET COMPTES RATTACHES

Postes	31.12.08	Provisions	31.12.08 (net)	31.12.07
Usagers et organismes payeurs	618 337.12			569 994.80
Autres usagers	101 333.92	20 000.00	91 333.92	103 197.59
Autres créances	194 426.95			201 912.97

Usagers & organismes payeurs : frais de séjours à recouvrer

Autres usagers : factures dues par les clients des ateliers commerciaux

Autres créances : cnasea – compléments rémunération des T.H. (146 112.10 €), foyer loyers (23 222.53€), produits des placements mutualisés 2008 (27 092.15€), divers (1 999.83€)

DISPONIBILITES

Postes	31.12.08	31.12.07
Banques	1 190 868.86	790 994.20
Caisses	4 023.47	2 875.90
TOTAL	1 194 892.33	793 870.10

P A S S I F

FONDS PROPRES

Fonds d'investissement Lavour Roudil	11 512.64			11 512.64
Libéralités à caractère d'apport Roudil	762.25			762.25
FONDS ASSOC SANS DROIT DE REPRISE	12 274.89			12 274.89
FONDS ASSOC AVEC DROIT DE REPRISE				0.00
FONDS DE RESERVE LAVOUR ROUDIL	1 061 112.65	126 805.44	9 713.29	1 178 204.80
Dont réserve de trésorerie = 28746,24€				
TOTAL	1 073 387.54	126 805.44	9 713.29	1 190 479.69

La diminution des fonds propres provient des congés payés inscrits au compte 1142 et non opposables aux financeurs.

REPORT A NOUVEAU & RESULTATS

SECTION EN ROUDIL	Analyse résultat N				Affectation N-1		Affectation en N de N-2		
	Résultat N (d'aprèsC/R)	Amortiss. Différés	reprise Résultat N-2	Résultat N (pour tutelle)	Résultat N-1 R.A.N.(en pour tutelle instance d'affect.)		Résultat N-2 restant à affecter (pour tutelle)	Résultat N	Réserves investiss.
CAT	70 638.08	-1 375.13	0.00	69 262.95	4 634.85	4 634.85	11 693.45		
FOYER	67 483.35	12 623.11	24 679.48	104 785.94	143 975.60	143 975.60	59 679.48	24 679.48	35 000.00
PROD	81 904.23		0.00	81 904.23	8 627.50	8 627.50	60 684.86		
SAIS	24 210.96		11 108.28	35 319.24	9 382.98	9 382.98	41 108.28	11 108.28	20 000.00
SASE	-51 323.08	10 995.12	39 273.78	-1 054.18	6 688.63	6 688.63	64 273.78	39 273.78	25 000.00
TOTAL	192 913.54	22 243.10	75 061.54	290 218.18	311 153.56	311 153.56	237 439.85	75 061.54	80 000.00

Le SAIS bénéficie de 10 000.00 € en Réserve de compensation.

Le reclassement des immobilisations selon l'avis 2007-05 (CNC) alimente le compte 1202 Amortiss. Comptables différés.

SUBVENTION D'EQUIPEMENT

FINANCEURS	Durée	Capital	reprise N	Fin
HLM Tarn - Sase 2005		105 684.07		105 684.07
HLM Tarn - Foyer 2004	20	164 641.89		164 641.89
Cumul repris	20	-32 928.36	-8 232.09	-41 160.45
TOTAL		237 397.60	0.00	229 165.51

A partir de 2004, la diminution est constatée au compte 777 Quote-part des subventions reprises

PROVISIONS REGLEMENTEES

POSTES	Début	Acquis./Transf.	Diminution	Fin
Ecart sur réalisation d'actif	150 940.72	4 050.00		154 990.72
Amortiss. Dérogatoires		23 614.37		23 614.37
Réserve de trésorerie	313 476.56			313 476.56
TOTAL	464 417.28	27 664.37	0.00	492 081.65

Conformément à l'instruction comptable M21 les plus ou moins values sur les cessions d'investissements des établissements sont enregistrées en provisions réglementées.

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

SECTIONS	Début	Dotations	Reprises	Fin	Litiges	Salaires	Retraite	C.E.T.	Travaux
CAT	58 109.01	2 664.16		60 773.17			35 323.66	25 449.51	
FOYER	289 492.51	4 652.51	4 504.28	289 640.74	36 000.00		222 804.17	30 836.57	
PRODUCTION	115 094.13			115 094.13		115 094.13			
SAIS	20 000.07	342.65		20 342.72			16 493.00	3 849.72	
SASE	125 114.30	2 979.71		128 094.01			111 127.71	16 966.30	
Provisions risques	607 810.02	10 639.03	4 504.28	613 944.77	36 000.00	115 094.13	385 748.54	77 102.10	
CAT									
FOYER									
PRODUCTION	50 166.15			50 166.15					50 166.15
SASE									
Provisions charges	50 166.15			50 166.15					50 166.15
TOTAL	657 976.17	10 639.03	4 504.28	664 110.92	36 000.00	115 094.13	385 748.54	77 102.10	50 166.15

Salaires production : 21 342.86 € pour T.H. en cas de baisse d'activité, 93 751.27 € pour emploi de personnel en cas de suractivité
 Retraite : provision partielle pour engagement de départ à la retraite en fonction du niveau d'acceptabilité par la tutelle.
 Les droits acquis évalués jusqu'en 2013 à 373 285 € sont inférieurs à la provision.

EMPRUNT			CAPITAL RESTANT DU				
PRETEUR	DUREE	CAPITAL	DEBUT EXERCICE	TOTAL REMBOURSEMENT	FIN EXERCICE	A - 1 an	A + 1 an
BMF 2001	15	533 571.56	264 760.92	39 966.29	224 794.63	41 544.84	183 249.79
BMF 2003	20	676 111.00	586 773.50	25 106.51	561 666.99	26 324.17	535 342.82
BMF 2004	20	1 200 000.00	1 081 702.87	43 155.13	1 038 547.74	45 161.84	993 385.90
BMF 2004	20	614 700.00	554 102.30	22 106.22	531 996.08	23 134.16	508 861.92
TOTAL		3 024 382.56	2 487 339.59	130 334.15	2 357 005.44	136 165.01	2 220 840.43

EMPRUNTS & DETTES ASSIMILES

Postes	31.12.08	31.12.07
Emprunts & dettes financières diverses	5 884.57	5 462.68
Découvert bancaire		

Cautions déposées par les locataires handicapés de la section SASE

DETTES D'EXPLOITATION

POSTES	31.12.08	31.12.07
Fournisseurs et comptes rattachés	80 799.41	79 422.83
Dettes fiscales et sociales	311 897.52	323 457.07
Autres dettes	59 832.88	41 279.28

Le poste « autres dettes » représente 59 832.88 € de créiteurs divers.

PERSONNEL

	Effectif à la clôture		Equivalent Temps Plein	
	2008	2007	2008	2007
Cadres	9	10	6.25	6.50
Employés	59	58	58.30	56.30
Emplois aidés (C.A. C.A.E. ...)	2	2	1.48	1.68
Mis à disposition				
Total	70	70	66.03	64.48

ENGAGEMENTS HORS BILAN

En 1978, la Mairie de Lavaur a effectué des équipements complémentaires au Foyer et au Cat pour le compte de la JPA et qu'elle a financé par des emprunts. La JPA s'est engagée à lui rembourser les annuités de ces emprunts. Les annuités restant dues à la clôture sont de : 3 892.13 € (fin en 2009).